

## INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ ET AVERTISSEMENTS

Cet appareil doit être installé uniquement par du personnel qualifié. Lisez attentivement cette notice dans son intégralité et gardez-la en sécurité pour de futures références. Il est essentiel de connaître ces informations et de se conformer aux instructions données dans cette notice pour s'assurer que cet appareil est installé, utilisé et entretenu correctement et en toute sécurité. Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé dans et pour des applications portables (à moins de 20 cm du corps de l'utilisateur) et de telles utilisations sont strictement interdites.

Ne pas exposer l'appareil à une température hors de la plage de fonctionnement (0°C/+60°C).

Ne pas utiliser d'agents chimiques pour le nettoyage de l'appareil.

Ne pas tenter de démonter le module. Celui-ci ne serait pas garanti dans ce cas.

Ne pas laisser tomber le module.

Ne pas utiliser ce produit en extérieur.

Ne pas utiliser ce produit à plus de 2000m d'altitude.

Ne pas utiliser ce produit dans une zone excédant le degrés de pollution 2.

Ne pas installer cet appareil à proximité d'appareils médicaux comme des stimulateurs cardiaques ou des appareils auditifs.

Ne pas installer cet appareil à proximité de sources de chaleur, ou en zones ATEX.

Afin d'éviter de possibles dommages, nous vous recommandons d'utiliser seulement les accessoires spécifiés. Ceux-ci ont été testés avec cet appareil.

N'utilisez le produit qu'en zone ETSI (Europe).

Ce module est sous la responsabilité de son utilisateur. Il doit utiliser et conserver le produit dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants.

Le stockage de ce produit doit se faire de préférence dans un endroit propre, ventilé et ne dépassant pas les 30 °C.

Ne pas jeter le produit dans le feu.

Dans le cas d'une installation, d'une utilisation ou d'un entretien de ce produit qui n'aurait pas été effectué en conformité avec cette notice, CONNIT décline toute responsabilité pour tout dommage causé à l'installation elle-même ou à d'autres biens ou personnes. Si l'appareil est utilisé, par l'opérateur, d'une façon qui n'est pas spécifiée sur cette notice, la protection assurée par l'appareil peut être compromise. Une attention particulière devra être portée sur la capacité de l'autorité responsable à lire ces supports.

☑ Veuillez-vous conformer aux réglementations locales en vigueur pour vous débarrasser des anciens équipements et notamment des piles usagées. Les équipements doivent être apportés dans des points de collecte prévus à cet effet (appareils électroniques et électriques, piles lithium).

## GARANTIE

Responsabilité civile – CONNIT décline toute responsabilité en ce qui concerne les conséquences dommageables pouvant résulter de l'utilisation de ses produits.

Réserve de propriété – Le produit faisant l'objet de la commande est vendu sous réserve de propriété. CONNIT conserve l'entière propriété dudit bien, jusqu'au paiement complet et effectif du prix par l'acheteur. En cas de défaut de paiement à son échéance, CONNIT pourra revendiquer le produit et résilier la vente. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert des risques, dès livraison, que peut courir ou occasionner le produit vendu. L'acheteur s'engage jusqu'au paiement complet du prix sous peine de revendication immédiate du produit par CONNIT, à ne pas transformer ni incorporer ledit produit, ni à le revendre ou le mettre en gage.

Garanties – Les produits sont garantis 24 mois. L'effet de notre garantie est strictement limité au remplacement ou à la réparation des produits, hors frais de transport, présentant un défaut de fabrication nettement établi. La durée de garantie débute à la date de livraison des produits. Sont exclus de la garantie les pièces ou appareils détériorés au cours du transport ou à la suite de surtension d'origine électrique ou atmosphérique. Les dommages occasionnés par une mauvaise utilisation du matériel ou un manque d'entretien, ainsi que la transformation ou modification des matériels, entraîneront la cessation de la garantie. Les piles ne sont pas garanties. En aucun cas l'immobilisation d'un produit défectueux ne pourra donner droit à une indemnité quelle qu'en soit la cause.



## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant : CONNIT SAS - 231 Rue Pierre et Marie Curie - 31670 - Labège - France.

Identification du produit  
GRN-COMF-TEMP

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

2014/53/EU relative aux équipements radio

2017/2102 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques .

Références des normes harmonisées pertinentes appliquées par rapport auxquelles la conformité est déclarée :

RED  
EN 300-220-2  
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE  
EN 61010-1 :2010  
CEM COFRAC  
ETSI EN 301 489-3  
EN 301 489-1

Fait à Labège le 04/04/2019.

Valérie Balavoine

Présidente

## SERVICE APRÈS-VENTE

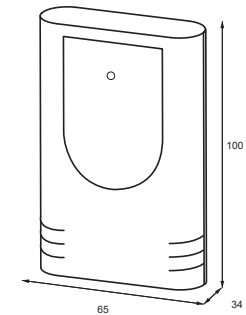
Pour toute demande d'assistance, merci de nous contacter exclusivement par email à [support@connit.com](mailto:support@connit.com) en précisant a minima, dans le contenu de votre email :

- Le type du produit concerné par la demande et son identifiant à 14 caractères qui se trouve inscrit sur le code-barres
- la date d'installation du produit concerné
- la description du problème rencontré ainsi que l'environnement d'installation

# CONNIT

## NOTICE

### GREEN COMFORT

**FR**

## DESCRIPTION DU PRODUIT

Green Comfort est une solution simple, autonome et connectée de suivi à distance de la température et de l'hygrométrie ambiante. Dédiée au monitoring centralisé de sites multiples, son boîtier compact et son autonomie de 7 ans en fonctionnement normal permettent un déploiement rapide dans les espaces intérieurs. Green Comfort répond aux contraintes de surveillance de diagnostic QAI (Qualité de l'Air Intérieur). Ce produit est à utiliser en intérieur uniquement.

### Fonctionnalités intégrées :


- Alerte seuil dépassé (température, hygrométrie)
- Tension d'alimentation
- Température interne

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

### Donnée mesurée :

Température et humidité

### Environnement :

- Entrée(s)/Capteur(s) : 1 capteur de température et humidité
- Alimentation : Interne (piles lithium: LS 14500, Saft) ou via USB avec une alimentation continue 5V qui délivre une puissance maximum de 250 mW : **5V  250mW**
- Boîtier : Plastique ABS, non étanche
- Antenne : Interne
- Température de fonctionnement : 0°C/+60°C
- Puissance rayonnée max : + 14 dBm

### Réseau/Radio :

- Réseau : Sigfox et/ou LoRa (Sigfox classe 0)
- Communication : Monodirectionnel ou bidirectionnel
- Fréquence : 868 MHz
- Zone couverte : Europe ETSI

## MAINTENANCE

Utilisez uniquement la pile fournie avec l'équipement. Tout remplacement de pile doit être effectué uniquement par le personnel qualifié de CONNIT. Contactez notre support CONNIT si le cas se présente.

DERNIERE MISE A JOUR : 18/07/2019.

CONNIT - 231 rue Pierre et Marie Curie - 31670 Labège - France  
Tél : +33 5 82 08 07 25 - [connit.com](http://connit.com)  
SAS au capital de 4 680€ - RCS Toulouse 749 993 606

## CONTENU DU COLIS

L'équipement est livré avec :

- un kit de fixation, des chevilles, des vis
- un aimant

Si vous constatez un élément manquant, nous vous invitons à contacter notre service après-vente.

## INSTALLATION ET MISE EN FONCTIONNEMENT

Préconisations d'installation :

- Ne pas installer dans un coffret métallique ou à proximité d'une zone métallique (ex : volets roulants)
- Respectez les contraintes environnementales d'installation (température entre 0° et 60°, humidité < 90%) du produit.

Etapes :

1. Pour activer votre Green Comfort, connectez-vous à notre plateforme (<http://www.connit.io>) avec les identifiants transmis par CONNIT. Allez dans l'application "Stock" puis cliquez sur "Activer des équipements". Sélectionner le ou les produits à activer et appuyer sur « Valider ». Une fois les équipements activés, ceux-ci passent en statut "Exploitation" dans le stock. Le compteur en exploitation est incrémenté.
2. Placez le module à plat sur un support horizontal dans l'espace intérieur que vous voulez mesurer.
- 2 BIS. Sinon, détachez la plaque de fixation présente derrière le module et fixez la sur une paroi horizontale à l'aide des chevilles et des vis. Puis, faites glisser le module le long de la plaque de fixation pour l'accrocher.
3. Si vous souhaitez tester la connectivité de votre équipement une fois installé, passez l'aimant 2 secondes devant la zone test (voir schéma). La LED se met à clignoter pendant plusieurs secondes.
5. Après 30 secondes, rafraîchir la page de l'équipement sur la plateforme connit.io, et vérifiez que la date "dernière réception" a été mise à jour. Si la date n'apparaît pas, recommencez la manipulation. Attention l'opération ne peut pas être répétée plus de 6 fois par heure (respect de la réglementation radio).

## STATUT DES LEDS

### Clignotement des LED

La LED clignote toutes les trente secondes.

Lors de l'envoi d'une trame, la LED clignote rapidement. Dans l'attente d'une réception d'une trame en downlink, la LED clignote une fois par seconde. Elle clignote bleu lors d'une communication Sigfox et cyan lors d'une communication LoRa.

### Interaction avec l'aimant

La LED marque la seconde lors du passage de l'aimant sur le côté gauche du produit.

Si l'aimant est capté plus de deux secondes et moins de dix secondes, l'envoi d'une trame "Test à l'aimant" est déclenché. La LED se met alors à clignoter à la couleur d'une communication Sigfox, LoRa ou Sigfox puis LoRa selon le mode de communication choisi.

Si l'aimant est laissé pendant plus de dix secondes, le produit redémarre. La LED se met alors à clignoter trois fois d'affilée : rouge, vert, puis bleu lorsque le produit redémarre après avoir fini les communications en cours.

## ÉTAPES D'INSTALLATION

